



AEROCLUB DE LA HAUTE SAÔNE - 2500 route de l'Aérodrome - 70000 FROTEY-LES-VESOUL

☎ 03 84 76 43 66 / ✉ aeroclub70@wanadoo.fr

OFFRES DE FORMATION

L'aéroclub de Vesoul prépare à trois types de brevet de pilote :

- le brevet de base (BB)
- la licence de pilote privé – avion léger (LAPL)
- la licence de pilote privé (PPL A)

L'apprentissage peut commencer avant 15 ans et **s'étale sur deux à trois ans**

Vous trouverez le détail des privilèges et les conditions d'accès à ces brevets dans les notices jointes.

Pour accéder à cette formation vous devez :

- souscrire une licence à la fédération aéronautique : cotisation annuelle de **111 €* (avec abonnement journal FFA Info Pilote)**
- adhérer en tant que membre actif à l'aéroclub : cotisation annuelle **175 €* (98 €* si vous avez moins de 25 ans)**
- satisfaire à une visite médicale auprès d'un médecin agréé

La formation

1) Soit vous choisissez de vous acquitter à chaque vol du coût du temps de vol réalisé

Le coût de l'heure de vol avec instructeur sera de **129 €* (avec abonnement journal FFA Info Pilote)**

Le forfait formation théorique payable à l'inscription sera de :

Pour le BB : 20h de cours théorique **203 €* + AERO-GLIGLI (Abonnement à la charge de l'élève)**

Pour le LAPL : 25h de cours théorique **305 €* + AERO-GLIGLI (Abonnement à la charge de l'élève)**

Pour le PPL(A) : 25h de cours théorique **325 €* + AERO-GLIGLI (Abonnement à la charge de l'élève)**

2) Soit vous optez pour un forfait formation vous bénéficiez d'un tarif plus avantageux

Si vous avez plus de 21 ans

- Forfait BB de 30 heures de vol + 20 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI (Abonnement à la charge de l'élève) : 3560 €* (soit 118.67 €* de l'heure) + 203 €* de forfait théorique

3763 €* (paiement d'avance échelonné)

- Forfait LAPL de 60 heures de vol + 25 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI
(Abonnement à la charge de l'élève) : 6888 €* (soit 114.80 €* de l'heure) + 305 €* de forfait théorique

7193 €* (paiement d'avance échelonné)

- Forfaits PPL(A) de 70 heures de vol + 25 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI
(Abonnement à la charge de l'élève) : 7973 €* (soit 113.90 €* de l'heure) + 325 €* de forfait théorique

8298 €* (paiement d'avance échelonné)

Si vous avez moins de 21 ans

Vous pouvez adhérer au [Centre Ecole](#) (organisme subventionné) et bénéficier de forfaits encore plus avantageux.

Vous devrez préalablement **être inscrit** à l'examen théorique du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) qui est préparé dans les lycées Haberges et Belin de Vesoul et le lycée Lumière de Luxeuil.

Le nombre de places du Centre Ecole étant limité, l'inscription sera soumise à l'accord du Comité Directeur de l'aéroclub qui s'assurera de la motivation de l'élève.

- Forfait BB Centre école de 30 heures + 20 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI
(Abonnement à la charge de l'élève) : 2070 €* (soit 69 €* de l'heure) + 203 €* de forfait théorique

2273 €* (paiement d'avance échelonné)

- Forfait LAPL Centre école de 60 heures + 25 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI
(Abonnement à la charge de l'élève) : 3986 €* (soit 66.44 €* de l'heure) + 305 €* de forfait théorique

4291 €* (paiement d'avance échelonné)

- Forfaits PPL(A) Centre école de 70 heures + 25 heures de formation théorique + AERO-GLIGLI
(Abonnement à la charge de l'élève) : 4605 €* (soit 65.79 €* de l'heure) + 325 €* de forfait théorique

4930 €* (paiement d'avance échelonné)

Les stages d'été

- 15 heures de vol (1799.55 €*) + 15 heures de cours théorique (101 €*) + la cotisation au club + la cotisation à la FFA :

2046 €*

- 20 heures de vol (2373.60 €) + 20 heures de cours théorique (137 €*) + la cotisation au club (49 €*) + la cotisation à la FFA (71 €) :

2656.60 €*

LES DIFFERENTS BREVETS

LE BIA (Brevet d'initiation aéronautique)

Ouvert aux lycéens dans les établissements partenaires (Lycées Belin, Lumières et Haberges)

Les cours sont dispensés le mercredi après-midi, sanctionnés d'un test et d'un diplôme en fin d'année scolaire. Le BIA offre la possibilité de faire un vol ½ heure avec un instructeur. En fin d'année les candidats ayant réussi le test iront faire 1 heure de vol avec un instructeur du club.

LE BB (Brevet de base)

Ce brevet une fois obtenu vous donne le droit de voler dans un rayon de 30 Km autour de l'Aéroclub auquel vous appartenez, l'âge minimum pour passer ce brevet est 16 ans.

LE LAPL (Light Aircraft Pilot License)

Cette licence vous permet de voler dans tout l'espace Schengen, l'âge minimum pour passer cette licence est 17 ans. Vous pouvez piloter des avions monomoteur jusqu'à 2 tonnes et embarquer 3 passagers maximum.

LE PPL (A) (Private pilot License of Aircraft)

Cette licence vous permet de voler dans tout l'espace Schengen, l'âge minimum pour passer cette licence est 17 ans. Vous pouvez piloter des avions monomoteur jusqu'à 2.7 tonnes maximum et embarquer 5 passagers maximum.